

NOTRE ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SOCIÉTÉ

Depuis sa création, Air Côte d'Ivoire a inscrit la responsabilité environnementale et sociale dans son projet d'entreprise.

Pour nous, la prise en compte des questions environnementale et sociale constitue à présent un défi incontournable de notre développement. Cela se traduit concrètement par l'élaboration d'un système de gestion environnementale et sociale (SGES) afin d'intégrer la responsabilité sociale dans nos activités quotidiennes et à toute les échelons de notre organisation.

Par ce système de gestion, Air Côte d'Ivoire affirme sa volonté de mener à bien sa politique de progrès et d'amélioration permanente des questions environnementales, les droits des travailleurs et les questions communautaires.

Aujourd'hui, nous devons tous nous unir et agir pour mettre en œuvre nos politiques qualité, sécurité, sûreté, environnement. Nous engager ensemble est donc nécessaire pour conduire le changement et préparer l'entreprise aux enjeux futurs. Je rends donc officielle la démarche environnementale et sociale à Air Côte d'Ivoire.

Abidjan, le 03 février 2017

René DECUREY,
Directeur Général

